

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 2 MAI 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Jean-Maurice Roy pour le 19416, route 395 Nord afin de permettre la construction d'un garage détaché ainsi que de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires et annexes sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de Mme Hermance Brochu pour le 281, 5^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de Trudel Automobile inc. pour le 781, route 111 Ouest afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires et annexes sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de Équipement Amos Ltée pour le 741, avenue du Parc afin de permettre l'installation d'une enseigne sur poteaux;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. Benoit Dion pour le 81, rue Franquet afin de régulariser l'implantation des bâtiments et constructions sur la propriété;
 - 4.6 Adoption du guide de fonctionnement du comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC d'Abitibi et désignation des représentants;
 - 4.7 Adjudication du contrat pour la fourniture de béton bitumineux;
 - 4.8 Demande au gouvernement du Québec d'autoriser la Ville d'Amos à signer une entente avec le gouvernement du Canada (Patrimoine Canada) visant l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme « Aide aux musées-fonds des expositions itinérantes »;
 - 4.9 Octroi d'un contrat à Image Nomade Production pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle de la ville d'Amos;
 - 4.10 Autorisation de signer une entente de partenariat avec le Club Rotary d'Amos concernant l'organisation d'une exposition;
 - 4.11 Autorisation de délivrer des permis d'installation septique en sol imperméable pour l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
 - 4.12 Signature de l'avenant n° 1 de l'entente relative au partenariat de la promotion des arts de la Société des arts Harricana;
 - 4.13 Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances bien du regroupement Abitibi-Témiscamingue & Nord Québécois pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2014;

- 4.14 Nomination des sollicitateurs dans le cadre du Fonds Ulrick- Chérubin pour la passerelle;
- 4.15 Levée de servitude de nonaccès sur la route 111 Est pour un projet d'ensemble commercial à l'intersection de la route 111 Est et du prolongement projeté de la rue Bellevue;
- 4.16 Demande d'aide financière de la Ville d'Amos dans le cadre du programme « PACTE RURAL » de la MRC d'Abitibi;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA-910 modifiant le plan d'urbanisme n° VA-72 ayant décrété le plan d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la Ville;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA-911 modifiant le règlement de zonage n° VA-119;
- 5.3 Adoption du second projet de règlement n° VA-912 modifiant le règlement de zonage n° VA-119;
- 5.4 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-914 décrétant les travaux de réfection du plancher au Vieux-Palais incluant les services professionnels, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

6. Dons et subventions :

- 6.1 ;

7. Informations publiques;

- 7.1 Félicitations au Rotary d'Amos qui célèbre son 75^e anniversaire de fondation;
- 7.2 Félicitations à Micheline Carignan, récipiendaire du mérite Paul Harris Fellow du Club Rotary d'Amos;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.